

Charte de la société CASTEL relative à la protection des Données Personnelles et de la Vie Privée - 18 Mai 2018

CASTEL s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur en France et en Europe, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel des utilisateurs de ses services, ainsi qu'à respecter leur vie privée.

1. CASTEL collecte de manière transparente les données personnelles de ses clients et de ses prospects

- 1.1. CASTEL s'interdit de collecter des données personnelles sans en avoir informé les personnes concernées
- 1.2. CASTEL collecte ces données pour fournir les services demandés par ses clients, répondre à leurs besoins, et les informe de l'usage qui en est fait
- 1.3. CASTEL veille à la pertinence des données personnelles collectées pour mieux connaître ses Clients et assurer un service de qualité

2. CASTEL exploite les données personnelles collectées dans le cadre de ses activités commerciales

- 2.1. CASTEL assure la confidentialité des données personnelles qui lui sont confiées et dès la conception de services, de sites, d'applications respecte les principes de protection des données
- 2.2. CASTEL utilise les données personnelles des clients afin de les authentifier, de leur fournir le service souscrit et de leur proposer des offres adaptées à leurs besoins
- 2.3. CASTEL ne communique les données personnelles qu'à ses partenaires et s'assure qu'ils respectent des conditions strictes de confidentialité, d'usage et de protection de ces données
- 2.4. CASTEL est susceptible d'utiliser les données de ses Clients, préalablement rendues anonymes, de manière irréversible à des fins d'études statistiques.

3. CASTEL prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des données personnelles

- 3.1. CASTEL met en œuvre des mesures de sécurité adaptées au degré de sensibilité des données personnelles pour les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés
- 3.2. CASTEL délivre des autorisations d'accès à son système d'information aux seules personnes qui en ont besoin pour exercer leur fonction
- 3.3. CASTEL sensibilise ses collaborateurs à la protection des données personnelles mises à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions et s'assure qu'ils respectent les règles en vigueur et la déontologie de l'entreprise

4. CASTEL respecte les durées de conservation des données personnelles

- 4.1. CASTEL limite la conservation des données personnelles à la durée définie par la loi
- 4.2. CASTEL s'engage à effacer les données de ses bases à l'issue de cette durée

CASTEL peut être amenée à modifier la présente Charte à tout moment, en raison notamment :

- de l'introduction de nouveaux services ou de nouvelles technologies
- d'évolutions du cadre législatif et réglementaire

Dans un souci de transparence, CASTEL invite ses utilisateurs à consulter cette page aussi souvent qu'ils le souhaitent pour prendre connaissance de modifications éventuelles.